

Le Président de l'Université Toulouse 1 Capitole

Vu le Code de l'Education,
Vu la décision de la CFVU du 28 septembre 2021

ARRÊTE

Article 1 : Sont nommés, pour l'année universitaire 2021/22, membres du jury de la première session d'examen du Diplôme d'Etudes du Droit de l'Union Européenne (DEDUE) :

BLANQUET MARC	PROFESSEUR DES UNIVERSITES
DE GROVE-VALDEYRON NATHALIE	PROFESSEUR DES UNIVERSITES
GRYNFOGEL CATHERINE	PROFESSEUR DES UNIVERSITES

Article 2 : La commission est présidée par :

DE GROVE-VALDEYRON NATHALIE	PROFESSEUR DES UNIVERSITES
-----------------------------	----------------------------

Article 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 20 mai 2022



Hugues KENFACK
Président de l'Université